



Coordination ATL :

COALA asbl - Valérie HAUWAERT/Olivier GEERKENS
0476/968.426 - valerie@coala.be
0476/968.430 - olivier@coala.be

Commission Communale de l'accueil du 6 juin 2013

					Prés	Exc.
GRASSERE	Lydia	1	e	Présidente – Echevine de l'ATL	X	
BODART	Eddy	1	e	Echevin Petite enfance		Proc
DECHAMPS	Carine	1	e	Conseillère communale	X	
REYSER	Dominique	1	e	Conseiller communal	X	
En cours	En cours	1	s	Conseiller communal		
En cours	En cours	1	s	Conseiller communal		
En cours	En cours	1	s	Conseiller communal		
En cours	En cours	1	s	Conseillère communale		
TILLIEUX	Marc	2	e	Ecole St Joseph	X	
PITANCE	Christine	2	e	Ecole communale de l'Envol	X	
GILLET	Véronique	2	e	Ecole communale de la Croisette	X	
LEUNEN	Régine	2	e	Ecole Communauté française		X
WARNANT	Florine	2	s	Ecole Communauté française		
DEGIMBE	Jean-Marc	2	s	Ecole St Joseph	X	
VANDERSMISSEN	Vincent	2	s	Ecole communale de l'Envol		
GOFFIN	Stéphane	2	s	Ecole communale de la Croisette		
HENNART	Sonia	3	e	Ecole Communauté française	X	
BARBEAUX	Cécile	3	e	Ecole communale de l'Envol	X	
BACCARI	Rafik	3	e	Ecole St Joseph	X	
WERY	Julie	3	e	Ecole communale de la Croisette		
NIJS	Eric	3	s	Ecole communale de l'Envol		
HENNART	Sylvie	3	s	Ecole Communauté française	X	
FERIER	Laurent	3	s	Ecole communale de l'Envol		
DEBAUCHE	Sonia	3	s	Ecole St Joseph		X
DOUXFILS	Fabienne	4	e	Asbl Gesves EXTRA	X	
MARCHAL	Virginie	4	e	Asbl Gesves EXTRA	X	
/		4	e	/		
/		4	e	/		
MALHERBE	Benjamin	4	s	Asbl Gesves EXTRA		X
/	/	4	s			
/	/	4	s			
/	/	4	s			
RADU	Lindsey	5	e	Les Arsouilles		
BOQUET	Geneviève	5	e	Bibliothèque communale	X	
COLPAERT	Joline	5	e	Patro Jean XXIII		
/	/	5	e			
VAN AUDENRODE	Martin	5	s	Patro Jean XXIII		X
HOORELBEKE	Kim	5	s	Bibliothèque communale		
/	/	5	s			
/	/	5	s			
BERQUE	Chantal			Coordinatrice accueil ONE		X
HAUWAERT	Valérie			COALA asbl – Responsable ATL	X	
GEERKENS	Olivier			COALA asbl – Coordinateur ATL	X	
VANESSE	Isabelle			Représentante Mme Lazon, Députée de la Province		X

**Accueil par Lydia Grassère, Echevine de la Jeunesse et Olivier Geerkens,
Coordinateur ATL**

Lydia accueille et remercie les membres présents. Olivier informe de la position prise par la Commission d'agrément qui a été approuvée lors de la réunion du 04/12/2012.

1. Suivis de la réunion du 12 mars 2013

1.1 Approbation du PV

A l'unanimité, le précédent PV est approuvé par les membres de la CCA.

1.2 Validation du R.O.I. amendé

La version amendée était jointe à la convocation. A l'unanimité, le ROI amendé est approuvé par les membres de la CCA.

1.3 Retours de la Commission d'Avis de l'ONE

1.3.1 Renouvellement de la CCA

Les Membres de la Commission d'agrément émettent un avis favorable au renouvellement de l'agrément du Programme CLE de GESVES à partir du 01/09/2012 de l'unique opérateur qu'est l'ASBL Gesves EXTRA

Par ailleurs, les Membres de la Commission d'agrément nous invitent à poursuivre la dynamique de formation engagée, pour l'ensemble du personnel. Ils sont interpellés par le peu de candidats et s'interrogent quant au fonctionnement de la CCA.

Olivier n'a actuellement pas plus d'information sur ce questionnement de l'ONE.

1.3.2 Pistes pour compléter les places vacantes

Pour solutionner ce manquement à la composante 4, on pourrait imaginer de mettre l'ensemble des membres de Gesves EXTRA dans cette composante. Nous ne l'avons pas fait pour plusieurs raisons :

- avoir d'autres opérateurs (clubs sportifs par exemple)
- essayer d'avoir un représentant autre que l'accueil extrascolaire.

Comment motiver d'autres opérateurs (sportifs) ? Il serait judicieux de s'adresser à quelqu'un qui aurait une vue globale... peut-être l'Echevin des sports, Eddy Bodart.

2. Gesves Extra asbl

2.1 Infos : Ouverture de la ludothèque le 8 mai 2013

Très bon retour de la ludothèque. On compte 9 inscriptions pour son démarrage.

Geneviève Boquet, Bibliothécaire propose un affichage visible aux endroits stratégiques (Administration communale et bibliothèque).

2.2 Subsidés ATL ONE

2.2.1 Montants 2012

Dans une logique de transparence, les montants sont communiqués à l'ensemble des membres de la CCA.

Pour l'année budgétaire ONE 2012 (01/10/2011 au 30/09/2012), le montant des subsidés qui a été payé aux différents opérateurs de l'accueil s'élève à 36.219,58 €.

Après analyse du tableau des justificatifs des subsidés ONE (synthèse 2012) distribué par Olivier, on constate que l'ASBL Gesves EXTRA reçoit en moyenne +/- 40.000 €/an. Nous constatons également un petit déficit pour 2012 suite à la diminution du coefficient multiplicateur.

2.2.2 Echos de la rencontre avec le comptable de l'ONE

Olivier avait proposé à l'ensemble des membres de l'asbl Gesves EXTRA de faire venir le vérificateur ONE afin de voir si l'ASBL était dans le « bon » concernant la justification de ses subsidés. Pour sa part, le vérificateur ne veut pas savoir ce que Gesves EXTRA fait avec les participations financières des parents et elle ne doit pas non plus justifier les autres rentrées. Gesves EXTRA doit uniquement justifier les subsidés ONE → qui sont largement dépassés.

2.3 Projet de l'accueil centralisé du matin et du mercredi après-midi en lien avec le projet CLE

L'asbl Gesves EXTRA concrétise son projet de l'accueil centralisé du mercredi après-midi (de 12h30 à 18h00) dans les locaux de l'ancienne maison des jeunes, Ry del vau N°3 à 5340 Gesves. Elle soumet son projet aux membres de la CCA qui, après discussion, se mettent d'accord sur l'ouverture du mercredi après-midi 18 septembre 2013.

A l'unanimité, les membres de la CCA approuvent ce projet.

Le projet d'accueil centralisé du matin reste en suspend. Il faudrait d'abord uniformiser l'accueil du matin dans chaque implantation. Les directions se réuniront pour en débattre et trouver un accord commun.

3. Première évaluation du Plan d'Action Annuel 2012-2013

Le document reprenant l'évaluation du PAA 2013-2013 est annexé à ce présent PV.

Pour rappel, tous les Procès-verbaux sont communiqués via le site internet de la commune (www.gesves.be) afin d'en assurer la transparence. Ceux-ci restent néanmoins consultables à l'Administration communale

Lydia GRASSERE

Valérie HAUWAERT

La Présidente

La secrétaire